

3^{ème} CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL

Spécialité Animation

SESSION 2019

Liste des candidats admissibles

Epreuves orales obligatoire d'entretien et facultative de langue : du 6 au 29 mai 2019 (dates indicatives).

L'affectation pour ces épreuves n'est plus modifiable dès la publication de la présente liste. Aucune communication d'affectation ne sera donnée par téléphone.

ASTIER Maud
BELHOUAS Mohand-Said
BESNAINOU Hanna
GRENET Odile
MARECHAL Camille

MARTINET Julien
ROGER Michaël
SYLVESTRE Priscilla
THOUVENOT Marie Mirabelle
VAHALA Eva

Arrête la présente liste à dix (10) candidats admissibles avec un seuil fixé à 11.00 sur 20.

Fait à Pantin, le 14 mars 2019

La Présidente du Jury,

Marie BORGÉOT



La présente décision est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.